

Assemblée des Sages

Réunion du 8 septembre 2015

Présents : HEURTIN Gilles, OLIVIER Jacqueline, CHAUVIN Colette, SEROUX Josette, GUENERY Yvonne, MONNIER Françoise, GUITTON Michel, HEURTEL Claude, LEGOUX Marie – Thérèse, HOUGUET Odile, BOUJU Maurice, VINOT PREFONTAINE Jacques.

Excusés : BEUPERIN Yves et Nicole, BIGOT Danielle, BUSSON Marcel et LECOQ Michel.

Elues : GUIHO Marie – France, GUILLAUME Marie-Hélène, GUINEL Marie-Jeanne.

1 – **Approbation du dernier compte rendu** :

Pas de remarques particulières : OK

2 – **Echanges** :

La réunion est ouverte par le président, qui fait connaître à l'assemblée les courriers de démission de Mrs SALIOU Jean Claude et DEDENIS Jean François.

Un échange s'ensuit sur le ressenti des participants concernant « les objectifs » de l'assemblée des sages.

Suite au relevé des anomalies en début des premières réunions, il est ressorti pour certains membres le sentiment de ne pas avoir été vraiment écoutés ou en tout cas le sentiment d'un manque de réponse voire de non prise en compte des remarques ou demandes.

Il n'y a pourtant pas de désaccord total avec les anomalies relevées.

Les participants à l'assemblée des sages attendent un retour écrit du Maire en réponse au relevé fait.

M-H GUILLAUME pense qu'on ne doit pas s'arrêter au listage et à la hiérarchisation des besoins. Il serait intéressant de choisir une ou des anomalies parmi les plus criantes en se posant la question :

« Que peut-on proposer pour améliorer les choses? »

Le débat est illustré avec l'exemple des crottes de chien : V de BOYSSON pense que les sages peuvent proposer une démarche en tant que force de proposition : sur cette question de l'amélioration, ce qui pourrait être utile (sacs) à quels endroits, combien coûterait à la Mairie la mise en place d'un tel projet ...les élus décidant ensuite de poursuivre ou non ledit projet.

Un projet de l'assemblée des sages doit pouvoir obtenir l'unanimité de l'assemblée.

*Compte-rendu Assemblée des Sages
Réunion du 8 Septembre 2015*

Chaque membre de l'assemblée des sages doit pouvoir s'exprimer et être entendu par le reste des membres.

Les gens présents ce jour n'expriment pas le sentiment de ne pas avoir accès à la parole.

Marie-Hélène GUILLAUME souhaiterait des comptes rendus anonymes, alors que Gilles Heurtin aimerait bien que les propos relatés soient assortis du nom de leur auteur.

Des problèmes de poubelles et de traversée de route par les scolaires pouvant se révéler problématiques ont illustré le fait qu'un groupe de l'assemblée des sages peut très bien demander RDV à la COMCOM pour évoquer, dossier à l'appui, les problèmes qui relèvent de leur compétence et tenter de trouver ensemble des solutions.

Pour certains problèmes constatés, faire un relevé des adresses à la suite de quoi un courrier signé conjointement par l'assemblée des sages et le maire permettrait d'interpeller la COMCOM.

L'expérimentation de la circulation autour de l'ensemble scolaire St Laurent pose beaucoup de questions, chacun est invité à signaler tout type de problème ou toute remarque permettant d'améliorer la situation si cette modification devenait définitive.

Pour chaque propriétaire la question est posée de savoir si c'est une obligation légale de nettoyer les mauvaises herbes devant sa porte.

3 – Finalisation de la semaine bleue :

Le prochain bulletin municipal à paraître : le 21 septembre, contiendra un cahier central comportant le programme de cette semaine le bulletin d'inscription pour certaines des actions, la date butoir pour ces inscriptions.....

Listing fait des bénévoles proposant des accompagnements pour certaines actions.

Rappel que le samedi il y a « l'auberge espagnole » chacun apportant un plat à partager, le pain et la boisson seront prévus par l'assemblée des sages.

Marie-Hélène Guillaume doit voir Elodie GUERLAIS pour demander la préparation des salles par les services pour les différentes actions de la semaine bleue.

(Suite à l'entrevue avec Elodie GUERLAIS, il s'avère que les services techniques livrent éventuellement le matériel mais c'est aux sages d'installer chaises, tables. Il y aura donc besoin de bonnes volontés chaque jour..... L'appel est lancé. Le bon pour le buffet lors du lancement le 12 octobre est rempli, ce buffet sera offert par la mairie. J'ai également réservé la sonorisation qui sera installée par les agents)

4 – Info de M. le Maire :

BLAIN va être solidaire avec les réfugiés de Syrie, proposition de points de collecte, pour vêtements chaussures, jouets d'enfants, linge de maison ...accord de principe de l'assemblée des sages pour participer à des permanences d'accueil...

5 – Intercommunalité :

Divers échanges entre les participants, d'un point de vue humain le rapprochement avec Nozay paraît bien...il y a autant de points communs entre Nozay et Erdre et Gesvres....

Les échanges ou passerelles au niveau social ou scolaire avec certains voisins paraissent pauvres...

Michel GUITTON dit qu'un rapprochement avec Loire et Sillon collerait la géographie du nouveau canton...ça pourrait aussi se faire avec Erdre et Gesvres...

Pour F. MONNIER souhait de rapprochement avec Nozayet pour voir plus grand avec Erdre et Gesvres...

Le sujet de la COMCOM est pour Yvonne GUENERY éloigné des préoccupations du citoyen blinois

Odile HOUGUET n'a pas d'opinion sur le sujet.

Marie-Thérèse LEGOUX rapprochement avec Nozay.

Jacqueline OLIVIER et Josette SEROUX : Blain+ Nozay + Erdre et Gesvres de même que Claude HEURTEL, Pierre GUINEE, Jacques VINOT PREFONTAINE, Maurice BOUJU et Gilles HEURTIN.

La majorité de l'assemblée porte un intérêt au rapprochement Blain, Nozay et Erdre et Gesvres.

Pour la fin de ce mois Maurice BOUJU et V. de BOYSSON vont formaliser un document à l'intention du maire portant sur l'intérêt géographique, économique, pour la population l'enfance et la jeunesse à rejoindre Nozay ...et Erdre et Gesvres.

5 - Agenda :

8 Octobre à la Mairie à 10H : photo pour les articles de presse annonçant les animations de la semaine bleue

Prochaine réunion de l'assemblée des sages :

Le **Mardi 24 Novembre de 9h30 à 11h30** en Mairie de Blain

Prochain ordre du jour :

Bilan semaine bleue

Projets à venir

Questions diverses

Note à Monsieur le Maire concernant le positionnement de l'Assemblée des Sages sur l'évolution intercommunale de Blain.

Le maire de Blain a saisi l'Assemblée des Sages au mois de mai dernier pour aider le Conseil municipal à se positionner sur l'évolution intercommunale de Blain. En regard des différents scénarii proposés et des différentes pièces en notre possession (cartographie, études comparatives des communautés de communes actuelles, des compétences exercées ...), l'avis de l'Assemblée des sages repose sur les points suivants :

- **Une communauté de communes repose sur un bassin de vie : c'est un remède à l'émiettement communal et un instrument de l'organisation rationnelle des territoires.**

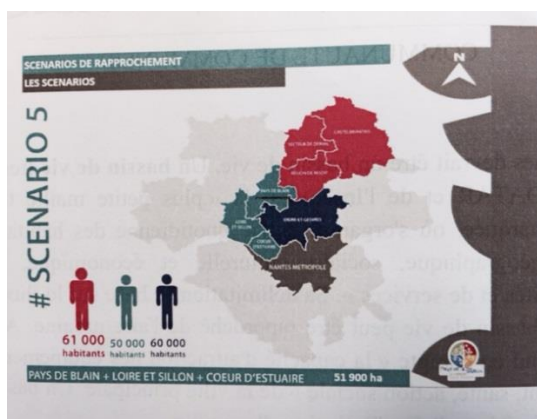
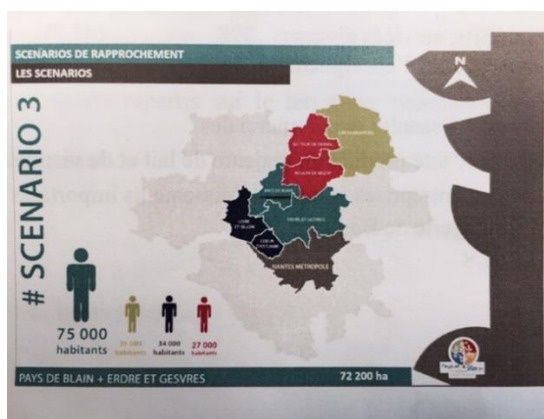
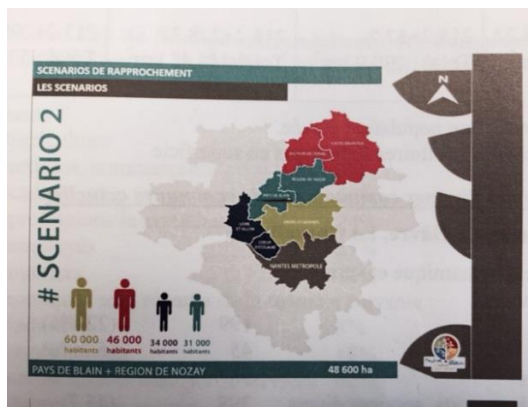
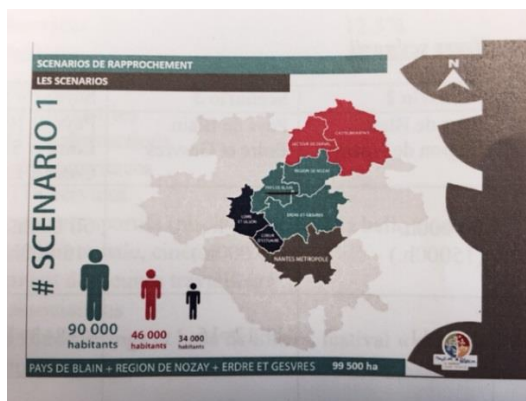
La France compte plus de 36700 communes, ce qui représente 40 % de l'ensemble des communes de l'Union européenne à 27. Cette richesse démocratique, fruit de l'histoire, a été sauvegardée car les élus locaux et les citoyens sont très attachés à l'identité communale. En l'absence de refonte de la carte territoriale, l'intercommunalité rassemble des moyens dispersés et structure des initiatives locales.

L'intercommunalité favorise aussi le développement économique local et la relance de la politique d'aménagement du territoire. Elle tend à un développement équilibré des territoires et à une organisation de l'espace selon une conception où l'intérêt général est de rigueur. C'est aussi une réponse pragmatique aux problèmes de gestion que rencontre l'ensemble des élus municipaux, outil de l'aménagement du territoire au plan national.

Ce doit être un territoire présentant une cohérence géographique, sociale, culturelle et économique, exprimant des besoins homogènes en matière d'activités et de services. Le bassin de vie prend en compte la capacité d'attraction des équipements et services publics et privés de la ville principale, et peut donc être considéré comme l'espace d'influence d'une ville.

- **Analyse des différents scénarii pour Blain (4)**

*Compte-rendu Assemblée des Sages
Réunion du 8 Septembre 2015*



Pour des raisons de cohérence territoriale et dans le souci de préserver la dynamique de Pays, le dernier scenaro (5) a été écarté. L'étude comparative ne faisant pas apparaître une convergence d'intérêts et de priorités à valoriser. La situation géographique du Pays de Blain ne partage pas avec Cœur d'estuaire et Loire Sillon la même proximité océanique et de ce fait les enjeux territoriaux de ces bassins de vie sont différents.

*Compte-rendu Assemblée des Sages
Réunion du 8 Septembre 2015*

Domaine	Structure	Com-com du Pays de Blain	Com-com d' Erdre et Gesvres	Com-com de la Région de Nozay	Com-com Loire et Sillon	Com-com de Châteaubriant	Com-com de Derval	Com-com de Pontchâteau - Saint Gildas	Com-com Cœur d'estuaire	CARENE	Nantes Métropole	Pays de redon
Culture	Ecole de Musique	X	X	X								
Economie	AIRE	X	X	X								X
Economie	ATRE	X	X	X								X
Economie	ILAN	X	X	X		X	X					
Economie	Mission Locale	X	X	X		X	X					
Economie	Pays touristique	X	X	X								
Economie	Pôle Emploi	X	X		X							X
Enfance et Jeunesse	Maison des Adolescents	X										
Enfance et Jeunesse	CEV	X										
Enfance et Jeunesse	Tempo	X										
Environnement	Espace Info Energie	X	X	X		X	X					
Environnement	SMBVI	X	X	X	X			X				X
Environnement	SMCNA	X	X	X	X			X				
Institutionnel	Gendarmerie	X										X
Institutionnel	Gestion des droits du sol	X	X	X								
Institutionnel	Pôle Métropolitain	X	X		X				X	X	X	
Institutionnel	Programme LEADER	X	X	X	X							
Institutionnel	Trésor Public	X		X								
Santé	CAPS	X		X								
Santé	Centre médico-social	X	X									
Santé	CHS	X	X	X	X	X	X	X				
Santé	CLIC - Personnes âgées	X	X									
Santé	CLIC - Personnes Handicapées	X	X									
Santé	Planning Familial	X	X	X								
Social	CAF	X	X									

*Compte-rendu Assemblée des Sages
Réunion du 8 Septembre 2015*

Santé	PMI	X	X										
Social	AAPAMI	X											
Social	ADAPEI	X	X										
Social	ADT	X											
Social	Croix Rouge	X											
Social	Dynamique	X	X										
Social	Secours Catholique	X											
Social	Secours Populaire	X											
Social	CARSAT	X	X										
Social	Sécurité Sociale	X	X	X									
Social	Vivre à Domicile	X		X									
Scolaire	Centre médico-scolaire	X											
Scolaire	Collège le Galinet	X											
Scolaire	Collège St-Laurent	X											
Scolaire	Lycée C.Claudé	X	X	X				X					X
Scolaire	Lycée St-Clair	X											
Sport	ANDB (natation)	X		X									
Sport	ENL (athlétisme)	X		X									X

En revanche, à l'appui du document ci-dessus, les interactions déjà effectives entre les communautés de communes d'Erdre et Gesvres, Blain et Nozay viennent confirmer notre réflexion pour légitimer le scénario n°1, plus conforme aux exigences du territoire blinois. et plus en adéquation avec les projets partenariaux qui s'instruisent actuellement entre les 3 intercommunalités. Sur les grands domaines d'intervention que sont l'économie, la santé, l'environnement, services publics et éducatifs, les trois communautés de communes disposent actuellement d'un réseau d'actions opérationnel et rationnel. D'autres secteurs (social, tourisme ...) sont en cours de mutualisation, concrètement, cela se traduit par la création du pays touristique « Erdre, canal et forêt », une dynamique commune qui offre un territoire-découverte de grande ampleur.

Une synergie identique :

- - dans les approches du développement des communes rurales,
- - dans l'aménagement des liaisons à la fois routières mais également ferroviaires (RN 171, N137 et Tram –train).
- - dans la mutualisation des moyens et des équipements

*Compte-rendu Assemblée des Sages
Réunion du 8 Septembre 2015*

Enfin, dans l'hypothèse du nouvel aéroport Notre Dame des Landes, la proximité géographique de Blain dans ce projet nécessite un suivi attentif et participatif afin d'appréhender au mieux les enjeux à la fois économiques, démographiques et circulatoires qui en découlent. En conséquence, l'Assemblée des Sages en séance du 8 septembre 2015 s'est prononcée en faveur du scénario 1 qui consiste à se rapprocher des communautés de communes d'Erdre et Gesvres et de Nozay.